



## MOTION DE SOUTIEN

Le Conseil Fédéral de la FNAS FO réuni les 9, 10 et 11 mars 2021 à Paris a pris connaissance de la situation de notre camarade Luc PERROT représentant FO du pôle emploi Bretagne.

Sur la base d'un dossier bâti sur des éléments infondés, la Direction Générale de Pôle Emploi entend licencier pour faute grave notre camarade, élu Représentant de Proximité de son établissement.

Son dossier est passé le lundi 22 février 2021 en commission de discipline nationale, commission dans laquelle aucune voix ne s'est exprimée en faveur d'un licenciement. Aucune, sauf celle de la Direction qui malgré ses efforts, s'est trouvée dans l'incapacité comme l'exige pourtant le Code du travail, de démontrer en séance le moindre fait générateur constitutif d'une faute grave.

Tous ces agissements doivent cesser.

A travers lui, c'est notre organisation que l'on attaque.

Le Conseil Fédéral apporte son entier soutien à Luc PERROT. Il demande l'abandon de toutes les sanctions. Il invite les salariés à signer massivement la pétition en défense de ce militant :

<http://chng.it/yd98NRgByN>

Paris le 9 mars 2021